

Département du Doubs

Commune de FRANOIS  
N° Code Postal 25770  
Bureau Distributeur FRANOIS  
.....

N° 2024/05

Arrondissement de  
BESANCON

**EXTRAIT**

**Du registre des délibérations de l'Association  
Foncière**

Canton de Besançon 1

Séance du 04/04/24

**Nota – le Président certifie que  
la convocation a été faite le  
19/03/2024 et que le nombre  
des membres en exercice  
est de neuf**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois d'avril,  
L'Association Foncière de la commune de FRANOIS  
s'est réunie au lieu habituel de ses séances après convocation  
légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis  
BAULIEU, président, en session ordinaire.

Présents : Mme JANIN Véronique, MM BAULIEU  
Jean-Louis, BOURGEOIS Emile, BIDAL Alain,  
VIEILLE Thierry, BAULIEU Benoît, CHAUVE Pierre  
Absents excusés : ROGNON Alain, ROGNON Sébastien

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des  
communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.  
Monsieur Jean-Louis BAULIEU ayant obtenu la majorité des  
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET AF**

A l'issue de la présentation du projet de Budget Primitif 2024 – annexé à la présente  
délibération, les membres de l'association foncière sont invités à voter le budget primitif  
arrêté comme suit :

<b>BUDGET AF 2024</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>
<b>Dépenses</b>	
011 Charges à caractère général	10 241.30 €
65 Autres charges de gestion courante	600.00 €
67 Charges exceptionnelles	200.00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>11 041.30 €</b>
<b>Recettes</b>	
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement	9 441.30 €
70 Produits des services	1 600.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>11 041.30 €</b>

Publié le 9 avril 2024

*Après en avoir délibéré les membres de l'association foncière présents ou représentés se sont prononcés favorablement à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- sur tous les chapitres de la section de fonctionnement (recettes et dépenses),
- et sur la balance générale du budget.

**Fait et délibéré, le 4 avril 2024**

**Le Président,**

**Jean-Louis BAULIEU**



Préfecture du Doubs

Reçu le **05 AVR. 2024**



Contrôle de légalité